

4 décembre 2014

Élections de vos représentants au CTREA

- Comité Technique Régional de L'Enseignement Agricole -

Edito –

Cette fin d'année 2014 sera marquée par un temps fort de notre vie démocratique au plan professionnel, avec la tenue d'élections générales et cela pour les 3 versants de la Fonction Publique. L'enjeu est d'importance, car c'est pour les 4 années à venir que les personnels sont appelés à faire le choix de leurs représentants, et cela dans le contexte difficile que l'on connaît au niveau socio-économique, où plus que jamais les forces progressistes, porteuses d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, auront leur rôle à jouer en proposant et en s'opposant le cas échéant autant que nécessaire !

Or, faire le choix du SNETAP-FSU, c'est pouvoir compter sur les compétences d'une organisation représentative depuis près de 50 ans à date anniversaire... dans toutes les instances du Ministère et ce, du Conseil d'Administration d'EPL au Comité Technique Ministériel, en passant par l'ensemble des CAP et CCP, du Technique comme du Supérieur. Mais, c'est surtout s'appuyer sur un syndicalisme de terrain et construit par les syndiqué-e-s eux-même... loin des « hot-line » et autres communications de circonstances, occuper l'espace numérique n'ayant jamais remplacé l'action militante locale du quotidien.

Alors, à compter du 20 novembre par correspondance pour les commissions paritaires et le 4 décembre à l'urne pour les comités techniques, votez et faites voter SNETAP-FSU !

Vous avez dit CTREA... rôle et enjeux

Dans le nouveau contexte de l'établissement de la carte des formations professionnelles par les Conseils Régionaux et l'autorité académique (DRAAF-SRFD), les représentants des personnels au Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole (CTREA), en accord avec ceux qui siègent au Comité Régional de l'Enseignement Agricole (CREA) et au Conseil Académique de l'Éducation Nationale (CAEN), donnent, après avoir débattu de cohérence régionale, une suite aux orientations prises dans chacun des établissements.

En outre, ils sont consultés pour avis sur les évolutions de l'Enseignement Agricole Régional par filières et par établissements en terme d'effectifs, de structures et des dotations correspondantes (dotation horaire et en personnels - enseignant, ATLS et AE), ainsi que, par la commission ad-hoc, sur l'application du protocole pour les CFA et CFPPA.

Enfin, les sièges obtenus par chacune des organisations au CTREA leur octroie une représentativité correspondante dans les Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail Régionaux de l'Enseignement Agricole (CHSCTREA) , dont le rôle est de s'assurer, en lien avec les commissions hygiène et sécurité des établissements, des conditions de travail de l'ensemble des personnels des EPLEFPA.



2011-2014 : 3 années de lutte pour défendre l'enseignement agricole public en Lorraine !

En 2011 vous avez fait confiance au SNETAP-FSU en lui donnant 6 des 10 sièges au CTREA ce qui en fait la première organisation représentative des personnels de l'enseignement agricole public en Lorraine.

Depuis 3 ans, vos élus ont tout fait pour répondre à votre confiance. Vos voix sont notre force et les moyens d'intervenir devant le CTREA, mais également au CREA, à la CHSCTREA, au CAEN mais également devant le Conseil Régional de Lorraine, dans les différentes instances locales (CA, CI, CE) ...

A tous ces niveaux, ils se sont impliqués pour la défense des structures publiques, en dépit de choix locaux et nationaux qui ont souvent favorisé l'enseignement privé.

Ils ont fait valoir les mandats syndicaux pour l'amélioration de la qualité de la formation des jeunes lorrains en exigeant le respect des référentiels avec les dotations correspondantes.

Ils ont défendu les statuts de tous les personnels, le maintien et l'amélioration des dotations en personnels des différents services qui composent un établissement.

Ils ont aussi mené un combat long et difficile pour faire respecter l'expression des personnels contre l'injonction imposée de fusion des établissements de Moselle (Courcelles-Chaussy et Château-Salins), avec, in fine, l'obtention, par le Ministre lui-même, de l'abandon du projet .

Ils ont défendu les CFA et CFPPA et leurs personnels, soutenu les collègues maltraités et en situation de fragilité.

Si le SNETAP-FSU a été amené à boycotter formellement certaines instances dans le cadre d'actions nationales ou régionales, les élus SNETAP-FSU sont les seuls à avoir rempli leur mandat et siégé dans tous les CTREA et tous les CREA.

2014-2018 : Nos engagements

Le SNETAP-FSU poursuivra sa lutte contre toutes les tentatives d'atteinte aux structures de nos établissements.

Nous continuerons à siéger avec assiduité, à vous représenter à tous les CTREA et tous les CREA, pour défendre l'enseignement public et limiter autant que possible l'emprise du privé. Nous veillerons à l'équité de la répartition des moyens entre tous les établissements publics, en particuliers dans les services administratifs, dont on sait qu'ils sont souvent les plus atteints par les restrictions budgétaires, car les moins "visibles".

Nous poursuivrons notre lutte contre la précarité.

Nous poursuivrons notre exigence de voir un réel volet public dans le Projet Régional de l'Enseignement Agricole Public de Lorraine (PREAL),

Nous vous proposons une liste quasiment paritaire, représentant tous les EPL de Lorraine avec la diversité des centres constitutifs, ainsi que de celle des statuts de ses personnels.

Grâce à notre implantation dans tous les établissements, vous serez régulièrement informés de nos travaux et pourrez faire remonter vos remarques et vos préoccupations afin que nous puissions au mieux défendre vos intérêts et ceux de vos établissements.

